117

Questions à faire à Mr. Cacchiatelli Architecte demeurant via del teatro Argentino.

1°. En quelle année fut distrait des posessions de l'Académie Rle de France le terrein qui fait maintenant partie de la promenade publique du Pincio et dont un reliquat fut cédé en ces derniers tems par la Chambre Apostolique au nommé Toscani?

2°. Qui a dressé l'acte de concession?

3°. à quelle condition fut elle faite?

4° en quelle main peut se trouver l'original?

117 bis

5° En a-t-il été fait des Duplicata? en quelles mains peuvent ils être?

Question à soumettre à l'Avocat de la Légation de France.

Pouvant fournir des preuves que le terrein cédé à Toscani par la Chambre Apostolique et que nous reclamons nous appartenoit encore en 1811, pourrons nous exiger de la Chambre Apostolique l'exibition du titre par lequel ce terrein est devenu propriété romaine et en reclamer une copie légalisée?